



Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18604>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-18604**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU GRENOBLE-ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Collecte, gestion et traitement des déchets (3 lots) -PHASE CANDIDATURE

Description : Collecte, gestion et traitement des déchets - PHASE CANDIDATURE

Identifiant de la procédure : bff83169-76c1-4824-8ff7-c4176e4398d6

Avis précédent : 344924-2025

Identifiant interne : 2025E058_a_2025E060

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'une procédure avec négociation en application de l'article R.2124-3 4°) du Code de la commande publique. En effet, le présent contrat ne peut pas être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité et au montage juridique et financier et en raison des risques qui s'y attachent. De ce fait, la procédure se déroulera en plusieurs phases : une phase candidature et une phase offre avec 3 candidats admis par lot qui seront invités à négocier à cette occasion, plusieurs tours de négociation pourront avoir lieu.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90524400 Services de collecte, de transport et d'élimination de déchets hospitaliers

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Voir détails des adresses des établissements membres du groupement de commandes.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,700,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 25,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Il est mis fin à l'appel à la concurrence

Informations complémentaires : Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple- Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France). La valeur de l'offre indiquée correspond au montant qui a servi pour l'analyse du prix afin de garantir le respect du secret industriel et commercial.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Article R.2124-3 4°) du Code de la commande publique

Droit transnational applicable : Directive 2024/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Déchets industriels dangereux

Description : Collecte, gestion et traitement des déchets industriels dangereux

Identifiant interne : 2025E058

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90524400 Services de collecte, de transport et d'élimination de déchets hospitaliers

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) et de réalisation de prestations similaires (article 1.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Autre durée : Illimité

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 344924-2025

Informations complémentaires : La durée du contrat est de 72 mois fermes à compter du 1er avril 2026. Cette durée supérieure à 48 mois, conformément à l'article L.2125-1 du CCP, est justifiée du fait que le contrat implique un investissement considérable par le titulaire. En effet, l'exécution de l'accord-cadre nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à 4 ans. Le montant maximum indiqué vaut pour la durée totale du contrat.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique divisé en sous critères : Méthodologie et organisation logistique de la collecte mise en place pour la réalisation de la collecte et le traitement des déchets sur 13 points / Outils de suivi et traçabilité sur 8 points / Plan de progrès sur 4 points / Méthodes mises en place pour la valorisation des déchets sur 5 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : Déchets non-dangereux

Description : Collecte, gestion et traitement des déchets non-dangereux

Identifiant interne : 2025E059

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Options :

Description des options : Des clauses de réexamen (article 4.5) et de réalisation de prestations similaires (article 1.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Autre durée : Illimité

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 120,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée du contrat est de 72 mois fermes à compter du 1er avril 2026. Cette durée supérieure à 48 mois, conformément à l'article L.2125-1 du CCP, est justifiée du fait que le contrat implique un investissement considérable par le titulaire. En effet, l'exécution de l'accord-cadre nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à 4 ans. Le montants maximum indiqué vaut pour la durée totale du marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique décomposée en sous critères : Méthodologie et organisation logistique de la collecte mise en place pour la réalisation de la collecte des déchets sur 13 points / Outils de suivi et traçabilité sur 8 points / Plan de progrès sur 9 points / Méthodes mises en place pour la valorisation des déchets sur 5 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3 : Déchets d'activité de soins à risques infectieux

Description : Collecte, gestion et traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux

Identifiant interne : 2025E060

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90524400 Services de collecte, de transport et d'élimination de déchets hospitaliers

Options :

Description des options : Des clauses de réexamen (article 4.5) et de réalisation de prestations similaires (article 1.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Autre durée : Illimité

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,700,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée du contrat est de 72 mois fermes à compter du 1er avril 2026. Cette durée supérieure à 48 mois, conformément à l'article L.2125-1 du CCP, est justifiée du fait que le contrat implique un investissement considérable par le titulaire. En effet, l'exécution de l'accord-cadre nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à 4 ans. Le montants maximum indiqué vaut pour la durée totale du marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Méthodologie mise en place pour la réalisation de la collecte des déchets décomposé en sous critères : Méthodologie et organisation logistique de la collecte mise en place pour la réalisation de la collecte des déchets sur 13 points / Outils de suivi et traçabilité sur 8 points / Plan de progrès sur 9 points / Développement durable sur 5 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 25,800,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMPACT ENVIRONNEMENT SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMPACT ENV SERV LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 5,323,974 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E058

Titre : Collecte, gestion et traitement des déchets - Lot n°1 : Déchets industriels dangereux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/01/2026

Date de conclusion du marché : 17/02/2026

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LELY ENVIRONNEMENT SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LELY ENV LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 13,257,731 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E059

Titre : Collecte, gestion et traitement des déchets - Lot n°2 : Déchets non dangereux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/01/2026

Date de conclusion du marché : 19/02/2026

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PROSERVE DASRI

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE PROSERVE D LOT 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 2,092,329 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 0

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E060

Titre : Collecte, gestion et traitement des déchets - Lot n°3 : DASRI

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/01/2026

Date de conclusion du marché : 17/02/2026

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU GRENOBLE-ALPES

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Département : Isère

Adresse postale : CS 10217

Ville : GRENOBLE cedex 09

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule des Marchés

Adresse électronique : Marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : 0476766859

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Département : Isère

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Greffe

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : IMPACT ENVIRONNEMENT SERVICES

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 38870057700025

Département : Isère

Adresse postale : 8 avenue Aristide Bergès - ZAC des Peupliers

Ville : DOMENE

Code postal : 38420

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : LELY ENVIRONNEMENT SAS

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 06450308900076

Département : Isère

Adresse postale : 135 rue Vaucanson ZA Centr'Alp

Ville : VOREPPE

Code postal : 38340

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0005

Nom officiel : PROSERVE DASRI

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 832336077000637

Département : Val-de-Marne

Adresse postale : 93 avenue de Fontainebleau

Ville : LE KREMLIN-BICETRE

Code postal : 97270

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 884b78e5-8d4c-4122-953b-5a8dac3b4046 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/02/2026 à 10:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2026